

LE REGLEMENT

L'Amicale des Coureurs de Fond d'Auvergne organise le **Samedi 28 novembre 2026** le 17^{ème} **Noct'BlanzaTrail**", course pédestre se déroulant de nuit à la frontale.

Départ et arrivée au Complexe sportif de Blanzat.

Temps limite : 2 heures 30.

Retrait des dossards : le 28 novembre sur place de **15h à 17h**

PARCOURS :

2 parcours (sur quasiment 100% de chemins) sont proposés avec pour chacun d'eux une vue exceptionnelle sur Clermont illuminé. **Ces parcours reprennent globalement les parcours de l'année dernière, mais ... en sens inverse.**

La "DECOUVERTE" :

12,1 Km - dénivelé + 314 m - (départ à 17h 30)

Plus spécialement à l'intention des néophytes de la course en nocturne. Le parcours effectue d'abord une petite boucle plate de 2 km avec retour au stade avant de partir à l'assaut du site des côtes de Clermont et de rejoindre ensuite l'arrivée en passant par l'ancienne carrière, le col de Bancillon et le Puy de Var.

Cette course peut s'effectuer soit en **individuel (240 dossards)** soit en **duo** (même sexe ou mixte – **80 dossards**) avec **impératif de franchir ensemble** la ligne d'arrivée.

Point d'eau (pas de gobelet) : km 6,7 avec barrière horaire à 19h.

DROITS D'ENGAGEMENT

Solo : 14 € jusqu'au 27 novembre (frais de gestion non inclus)

Duo : 26 € jusqu'au 27 novembre (frais de gestion non inclus)

1€ par coureur sera reversé à l'AFM Téléthon

La "TRANS-CÔTES" :

18,1 Km - dénivelé + 534 m - (départ à 18h 00)

Après une petite boucle plate de 2,5 km, le parcours rejoint le plan d'eau par le chemin du bois de Magnol, puis s'élance vers l'ancienne carrière puis vers la partie ouest de la Croix de Neyrat en passant par le col de Bancillon. Il rejoint ensuite l'arrivée en passant par le Puy de Var.

Course en solo exclusivement.

Point d'eau (pas de gobelet) : km 11 avec barrière horaire à 20h.

DROIT D'ENGAGEMENT

19 € jusqu'au 27 novembre (frais de gestion non inclus)

1€ par coureur sera reversé à l'AFM Téléthon.

L "ADOTRAIL" :

Organisée pour la 1ère fois en 2025, cette course chronométrée de **3km (typée trail)** est reconduite pour les benjamins (nés en 2014 et 2015) et minimes (nés en 2012 et 2013). Départ à 16h30.

DROITS D'ENGAGEMENT

5 € (frais de gestion non inclus) - **6 €** sur place..

La totalité des sommes récoltées sera reversée à l'association "LA MARCHE DE L'ECUREUIL"

PARTICIPATION :

Ouvert à toutes et tous, licenciés ou non, à partir de la catégorie :

- Junior pour la TRANS-CÔTES (né en 2009 et avant)

- Cadet pour la DECOUVERTE (né en 2011 et avant)

Ouvert aux benjamins et minimes pour l' ADOTRAIL (né entre 2012 et 2015)

RECOMPENSE :

Cadeau de bienvenue à tous.

Collation offerte à l'arrivée

ASSURANCE :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres de s'assurer personnellement. La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec dénonciation de tout recours contre les organisateurs en cas de dommages et séquelles durant l'épreuve ou après l'épreuve.

SECURITE :

Frontale (ou autre source lumineuse) obligatoire pour la DECOUVERTE et la TRANS-CÔTES

INSCRIPTIONS :

Nombre limité pour la DECOUVERTE à 240 participants en solo et à 80 duos et pour la TRANS CÔTES à 250 participants Fournir **impérativement** avec l'inscription et le règlement, la copie de la licence ou l'attestation fournie après avoir rempli le questionnaire du Parcours Prévention Santé (PPS) sur <https://pps.athle.fr/>.

Attention : l'inscription ne sera **validée** qu'après fourniture d'un dossier complet.

Inscription exclusivement en ligne <https://www.le-sportif.com/>

CONTACT : Jacky REY: 06 37 00 63 12

Courriel : rey.jack@wanadoo.fr